PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Rouen, le 19 mai 2020

CABINET

Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Économiques
de Défense et de Protection Civile
SIRACEDPC
Bureau de la planification et de la gestion de crises
n° 194
Affaire suivie par Mathieu LALLIER
Tél : 02 32 76 51 17
Fax : 02 32 76 51 19
Mél: mathieu.lallier@seine-maritime.gouv.fr

NOTE
à l'attention de
Monsieur le directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Normandie
unité départementale du Havre

Objet : demande d'autorisation environnementale relative au projet PLASTIC ENERGY sur les communes de Port-Jérôme-sur-Seine et de Lillebonne
Ref. : votre envoi du 16 mars 2020

Vous m'avez transmis pour examen et avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à la création d'un site de traitement thermique de déchets plastiques sur les communes de Port-Jérôme-sur-Seine et de Lillebonne, par la société PLASTIC ENERGY.

Plusieurs scénarios ont, au moins, un aléa impactant l'extérieur du site et notamment l'emprise de la société AXIPLAST. Cette entreprise est intégrée au Plan Particulier d'Intervention de la zone de Port-Jérôme puisque générant des risques pour la population à l'extérieur de l'établissement.

Outre les dispositions que la société PLASTIC ENERGY devra prendre afin d'assurer l'information de ses riverains en cas d'évènement, l'opportunité d'intégrer ce site dans le PPI de Port-Jérôme sera à étudier.

En conséquence, j'émets un avis favorable à cette demande d'autorisation environnementale relative à la création d'un site de traitement thermique de déchets plastiques.

Pour le préfet de la Seine-Maritime et par délégation,
le chef du bureau planification et gestion des crises,

Ludivine BLOQUEL

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-defense-protection-civile@seine-maritime.gouv.fr